

Garches



& vous!

www.ville-garches.fr

Magazine municipal - Mars 2021 n° 126

Garches, ville durable





express

Garches

Ouvert

Du lundi au samedi de 08h30 à 20h00
Et le dimanche de 08h45 à 12h45



153, Grande rue
92380 GARCHES
01 47 95 53 53

uexpress.garches@systeme-u.fr



Commerçants
autrement



Marché floral depuis 1965

www.monceaufleurs.com

GARCHES

4, Place Saint-Louis - 92380
Tél. : 01 47 41 18 31

Du lun. au sam. de 9h à 20h
Le dim. de 9h à 13h

Monceau Fleurs Garches

Mariage - Deuil - Événements | Service aux entreprises | Livraison à domicile | Programme de fidélité
Nous sommes spécialisés et vous accompagnons pour les mariages, deuil et tout autre événement.

Ouvert
7J/7



Garches & vous !
Magazine municipal - Mars 2021 n° 126

ÉDITO	P.5
GARCHES, VILLE DURABLE	
Transports et mobilités propres	P.7
Mobilités douces	P.8
Économies d'énergie	P.11
Patrimoine et urbanisme	P.12
La nature en ville	P.14
Consommer mieux	P.16
ACTUALITÉS	
Centre de vaccination Covid-19	P.18
Le bus santé femmes	P.18
2 ^e édition budget participatif de la Ville	P.19
Budget participatif de la Région Île-de-France	P.19
Garches, ville sportive	P.20
ARRÊTS SUR IMAGES	
Adieu à Claude Bolling	P.21
Bataille de Buzenval	P.22
Garches, vainqueur du Hackathon des territoires	P.22
Dedans Dehors	P.23
Scolaire : stop à la violence !	P.23
TRIBUNES	P.24
ÉTAT CIVIL	P.26

Suivez-nous sur :

- Ville de Garches
- ville_de_garches
- @VilleDeGarches

Infos utiles



Ambulances de Garches
> 01 47 01 14 13

Brûlures corporelles graves
H.I.A. Percy
> 01 41 46 60 00

Centre anti-poison
> 01 40 05 48 48

Centre hospitalier des 4 Villes
Urgences Saint-Cloud
> 01 49 11 60 42

Commissariat de police
de Saint-Cloud - 27, rue Dailly
> 01 41 12 84 00

SAMU
> 01 47 10 70 10 ou > 15

Sapeurs Pompiers > 18

SOS 92 - 24h/24h
(gardes et urgences médicales)
> 01 46 03 77 44

SOS Vétérinaire
> 0 892 68 99 33

Urgences dentaires
(dimanches et jours fériés)
de 9h à 12h et de 15h à 17h
> 01 47 78 78 34

Secours



EDF Secours
> 0 810 33 32 92

GAZ Secours
> 0 810 43 32 92

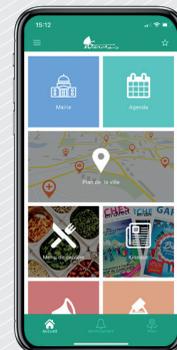
Service de l'eau (SEVESC)
> 01 39 24 39 00.

Mairie



Permanence 24h/24h
> 01 47 95 66 66

Téléchargez gratuitement
l'application mobile
de la Ville de Garches
en scannant ce QR Code



Garches & vous ! - Mairie de Garches - 2, rue Claude Liard - 92380 Garches - Comité de rédaction, journaliste, crédits photos : ville de Garches - Rédaction en chef : Véronique Borsa - Maquette, graphisme : Tailor & Swift - Ont activement contribué à ce numéro : Farida Azzouz et Stéphanie Masclaux - Impression : IME by Est Imprim - Z.A. Craye B.P. 32017 - 25110 Autechaux - Régie publicitaire : ville de Garches - N° ISSN : 1293-2590. La reproduction, même partielle, de tout document contenu dans cette revue n'est pas autorisée et peut entraîner des poursuites judiciaires en cas de non observation de cette clause. Nos annonceurs sont responsables des documents qu'ils nous confient pour reproduction, en ayant soin, notamment d'acquitter les droits y afférents s'il y a lieu. En aucun cas, l'éditeur ne pourra être poursuivi à la place d'un annonceur pas assez prudent et n'ayant pas respecté cette clause.



Cœur en Seine Immobilier
CONSEIL EN IMMOBILIER

Située en plein centre ville, Cœur en Seine Immobilier - une agence indépendante - met à votre disposition ses 24 ans d'expertise professionnelle à Garches.

Dans une atmosphère de convivialité et de proximité, nous vous proposons de nous impliquer efficacement dans votre projet immobilier.

Alexandrine Loubière Mari est à votre écoute car bien vous comprendre permet de mieux vous servir.



Achats - ventes - conseil - estimation gratuite

8, avenue. du Maréchal Leclerc - 92380 Garches — Tél. 01 47 01 77 38
contact@coeurenseineimmobilier.com

Résidence seniors **Les Templitudes** Garches

Location avec services
du studio au T3



- ♥ Restaurant
- ♥ Sécurité
- ♥ Conciergerie
- ♥ Convivialité

24 rue Pasteur - 92380 Garches

01 72 871 671

www.domusvi.com

Domus 



Chères Garchoises, chers Garchois,

Il y a un an déjà... Alors que le printemps s'annonce, nous vivons toujours au rythme de la pandémie de Covid-19 qui, depuis mars dernier, a profondément bouleversé nos vies.

Dans ce contexte, Garches continue à faire front pour aider sa population au mieux de ses attentes et au plus près de ses besoins. Après le soutien apporté à ses habitants et à ses commerçants pour faciliter le quotidien de tous, la Ville s'est mobilisée dans le cadre de la campagne de vaccination. J'ai ainsi porté notre candidature pour l'ouverture d'un centre de vaccination, que nous avons obtenue le 18 janvier dernier. Un véritable défi eu égard à la difficulté de monter rapidement un dispositif opérationnel dans des locaux de la Ville, défi que nous n'aurions pas pu relever sans l'aide de tous les bénévoles et volontaires, personnel soignant ou municipal, que je souhaite remercier pour leur implication sans faille.

Ce numéro de « Garches & vous ! » revient sur cette ouverture qui représente une véritable opportunité pour les seniors désireux de se faire vacciner.

Autre sujet abordé dans ces pages, le développement durable, pour lequel Garches se mobilise dans de nombreux domaines afin de privilégier une évolution éco-responsable préservant l'environnement, notamment pour les

générations futures ; la pandémie de Covid-19, traduction de la crise écologique planétaire, nous rappelle l'importance des enjeux et l'urgence à agir.

Je sais que vous êtes nombreux, à Garches, à partager cette préoccupation environnementale et comme je peux compter sur votre implication dans les petits gestes du quotidien. Soyez assurés que, conformément à nos engagements de campagne, l'équipe municipale et moi-même agissons pour préserver au mieux le cadre de vie et la santé de nos administrés.

À cet effet, je vous renouvelle tous mes conseils de prudence pour continuer à respecter les gestes barrières et les règles sanitaires en vigueur.

Bien fidèlement,

Jeanne Bécart

**Jeanne Bécart,
Maire de Garches
Conseillère départementale des Hauts-de-Seine**



Transports, mobilités, transition énergétique, urbanisme, nouvelles pratiques, économie circulaire, circuits courts : malgré le contexte sanitaire... Garches avance ! Face à l'impératif d'une mutation écologique et aux enjeux environnementaux, la Ville se réinvente : une dynamique vertueuse, initiée dès avril 2019, se met en place dans de nombreux domaines, au service des Garchois et des générations futures, pour un mieux vivre au quotidien.



Transports et mobilités propres : Garches avance !



**Rencontre avec
Thierry Mari, maire-adjoint
délégué à l'Espace public,
à la Transition énergétique,
aux Transports
et au Numérique.**

« Nous sommes dans une période charnière de la transition écologique et énergétique de Garches. Pour entrer dans le XXI^e siècle tout en préservant son cadre de vie qualitatif, Garches se doit d'adopter une approche à la fois progressiste et bienveillante.

Des projets structurants, qui s'articulent sur plusieurs années, vont donc être enclenchés dans le cadre de cette nouvelle mandature, notamment en matière de

transports et de mobilités, avec des solutions innovantes et multi-modales, pour un partage de l'espace public plus facile, plus convivial et davantage éco-responsable, conformément aux attentes des Garchois.

Ces nouveaux défis passent nécessairement par une refonte de notre politique globale de l'aménagement de notre territoire. La pandémie de Covid-19 nous a d'ailleurs rappelés à l'ordre... Le contexte nous oblige en effet à nous interroger sur la ville dans ses fonctionnalités, ses infrastructures et ses services, pour qu'elle soit plus respectueuse de l'environnement et... des deniers publics ! Car notre autre priorité, c'est la réduction des coûts de fonctionnement, afin de nous inscrire dans une dynamique vertueuse, à la fois pour l'environnement et pour les finances de la ville ».

Des projets largement subventionnés

Depuis mars 2020, la Ville a candidaté à de nombreux dispositifs de partenariat financier avec le Département, la Région et l'État (Contrat d'Aménagement Régional, Contrat de Développement Département-Ville, Plan Vélo de la Région Île-de-France et de l'État,...) afin de réduire le reste à charge pour Garches au maximum. À date, 10 projets pour un montant d'investissement d'environ 15 M€ ont été présentés et devraient bénéficier d'un taux de subvention moyen de 50 à 60%.

Qualité de l'air : consultation publique
métropolitaine sur la mise en place de la ZFE
(Zone à Faibles Émissions).
Dépôt des avis du 9 mars au 31 mars 2021 sur
<https://zfe-planclimat-metropolegrandparis.jenparle.net/>

Lexique

Le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. A terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable. Une ville durable est une ville qui initie une dynamique respectant le développement durable et l'urbanisme écologique.

Mobilités douces : Garches pre

Le vélo, c'est le bon plan !

À l'issue d'une vaste concertation menée d'avril à décembre 2019 avec les habitants et les associations sous forme d'ateliers, le plan vélo à Garches se dessine progressivement.

Après la première phase de consultation sur la pratique du vélo dans la commune, la Municipalité a abouti à un tracé de plus de 10 km de pistes cyclables qui seront progressivement déployées jusqu'en 2024. L'aménagement de certains axes, comme la RD 902 et la RD 907, étant à la charge du Département.

Dans un premier temps, le plan vélo concerne les itinéraires majeurs entre les différents centres d'intérêt de la ville et vers les centres névralgiques des communes limitrophes ; la Ville s'attellera ensuite au maillage plus fin des quartiers, rue par rue, pour l'aménagement des voies secondaires.



Le plan vélo n'est pas statique : il s'articule dans le temps, sur une première période

2021-2023, et en transversalité dans de nombreux domaines. Ainsi, parallèlement aux infrastructures de circulation, nous devons déployer également celles de stationnement des bicyclettes. Rappelons à ce propos l'implantation récente d'une station Véligo d'une soixantaine de places à la gare, doublée d'un accès en libre-service pour le stationnement des vélos et deux roues motorisés ” tient à souligner Thierry Mari.





And le virage !

Pistes cyclables :
10 km
déployés d'ici
à 3 ans



Son travail a également consisté, au cours des derniers mois, dans la recherche de partenaires financiers, qu'il s'agisse de la Région, du Département ou de l'État. Et l'élu de se réjouir du paradoxe généré par la pandémie de Covid-19 : « le retard pris dans l'avancement des dossiers a accéléré la prise de conscience collective d'une nécessité de changement et a permis à Garches d'obtenir de nouvelles subventions de la Région et de l'État pour la mise en place de son plan vélo ! ».



© Adobe Stock.com



© Adobe Stock.com



GARCHES, VILLE DURABLE

Bornes de recharge électriques : la Ville s'équipe

« C'est une première étape pour comprendre les usages des Garchois, avant d'équiper plus largement le territoire en bornes de recharge, comme par exemple dans les parkings publics en projet. Celui de l'îlot de la Source et celui de la piscine intégreront ce nouveau service », précise l'élu. Parallèlement, la Ville a engagé une recherche de solutions innovantes et économiques, tant pour les contribuables que pour les utilisateurs, afin de garantir un prix de recharge optimisé.



© Adobe-Stock.com



« Pour inciter les Garchois à choisir la voiture électrique, il faut en rendre l'usage facile »

Thierry Mari estime que cela passe par la multiplication des bornes de recharge.

De fait, Garches dispose déjà de 18 bornes réparties sur les points stratégiques de l'hôpital, de la gare et de l'hippodrome, grâce à la conversion des emplacements Autolib.

Navette électrique : le projet fait son chemin

Le projet de navette électrique qui reliera Garches aux Ponts de Sèvres et de Saint-Cloud via le Parc de Saint-Cloud, se concrétise. La phase de tests se finalise : « À présent, nous travaillons sur les partenariats financiers, notamment celui engagé avec la Métropole du Grand Paris et la Région, et là encore le contexte de la Covid-19, avec la contrainte du planning retardé, s'est transformé en opportunité, en révélant des attentes nouvelles et une pertinence à réaliser ce projet. Dès que le financement sera acté, nous pourrions être rapidement opérationnels », explique Thierry Mari.

Le service de navette pourrait donc être ouvert dès septembre, si la situation sanitaire le permet, pour une période de tests « in vivo » de plusieurs mois. Une appli mobile serait alors mise à disposition des voyageurs pour les réservations.



Photo prise le 5 mars 2020.

© Adobe-Stock.com

Économies d'énergie : la Ville, sur tous les fronts, mobilise de nouveaux moyens

Une commune éco-responsable doit aussi réduire les dépenses énergétiques dans les bâtiments communaux.

Après avoir réalisé un audit énergétique sur les bâtiments et les réseaux d'éclairage public en 2019, la Ville s'est engagée dans un vaste plan d'économies d'énergie dans tous les équipements publics (gymnases, piscine, écoles, etc.). Des procédures ont ainsi été mises en œuvre pour effectuer des travaux d'isolation thermique, sans impact financier pour la Commune. En parallèle, Garches vient de répondre à un appel à projet lancé par la Métropole du Grand Paris (MGP) pour installer des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux.



© Adobe Stock.com

Cit'Ergie : mutualiser les moyens

Autre démarche, celle d'une labellisation Cit'Ergie, votée à l'unanimité au Conseil municipal du 9 décembre dernier : « la Ville se doit d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble de ses bâtiments communaux dans le cadre de l'adoption du Plan climat-énergie de l'EPT Paris Ouest La Défense (POLD), qui s'inscrit dans une démarche simultanée et coordonnée entre les 11 Villes du territoire et POLD. Grâce à ce label, nous allons pouvoir être accompagnés par des conseillers de l'ADEME, Agence de la Transition Écologique, qui soutient les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs travaux de rénovation.

Cette synergie de moyens est garante d'une meilleure efficacité et d'une meilleure cohérence pour répondre à ces enjeux essentiels pour l'avenir de notre commune », souligne Béatrice Bodin, maire-adjoint à l'Urbanisme et au Développement durable.

Cit'Ergie en chiffres :



© Adobe Stock.com

ALEC de POLD : pour mieux maîtriser la consommation d'énergie



Association à but non lucratif, créée à l'initiative de POLD, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) propose des conseils et un accompagnement personnalisés aux particuliers, copropriétés, collectivités et entreprises pour la rénovation des bâtiments, la maîtrise des consommations d'énergie, l'utilisation des énergies renouvelables et la promotion de l'éco-construction.

 Prochaines permanences en mairie de Garches les jeudis 4 mars et 6 mai de 9h30 à 12h30 et les samedis 10 avril et 12 juin de 9h à 12h. Sur rendez-vous uniquement, au 01 46 49 10 08 - www.alec-pold.org



Patrimoine et urbanisme : Garches protège son identité et son environnement

Pour préserver l'esprit village ainsi que le patrimoine paysager et architectural auxquels les habitants sont très attachés, la Municipalité vient de modifier son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

« De nouvelles règles plus restrictives s'appliquent dorénavant, et s'inscrivent dans le cadre d'un développement éco-responsable, tant pour le bâti neuf que pour l'ancien : patrimoine et développement durable participent de la même logique de transmission intergénérationnelle et il est impératif de les concilier pour préserver la qualité de vie des générations futures », souligne le maire, Jeanne Bécart.

Patrimoine : un bien commun à préserver

Au plan architectural, l'Hospice Brézin ou la maison d'Auguste Perret, rue du 19 Janvier, sont déjà classés Monuments historiques, comme devrait l'être tout prochainement, la villa « L'Ange volant », de l'architecte italien Gio Ponti, rue Henri Regnault. 18 autres bâtiments ont été identifiés comme « remarquables et spectaculaires » : l'hôtel de Ville, le domaine des Quatre Vents ou la maison Davaine, mais également des propriétés privées. « Il s'agit d'édifices témoins du savoir-faire d'une époque, de l'utilisation d'un matériau jusqu'à la représentation d'un mode de vie », explique Sophie Rechsteiner, conseillère municipale en charge du Patrimoine, qui

précise que la protection de ces bâtiments aura un effet de rayonnement bénéfique sur le bâti environnant : « La vigilance sur l'instruction des dossiers d'urbanisme dans les secteurs concernés sera accrue afin de conserver l'identité et la cohérence du quartier ».

Des rues, également, ont été identifiées comme remarquables et spectaculaires, comme la Grande Rue ou le quartier du Petit Garches, entre la rue de la Rangée et la rue Guynemer, qui représentent un tracé particulier de la vie au XIX^e siècle.

« Notre objectif, à terme, est d'essayer de conférer à notre ville un « label » remarquable pour la totalité de son territoire ; en tout cas, une réflexion est engagée en ce sens avec le Département des Hauts-de-Seine, qui nous accompagne par son expertise », souligne l'élue. Elle rappelle que les quartiers anciens, qui constituent le « vrai visage » de la ville, sont aussi les quartiers de demain, car ils sont des modèles de ville durable. « Au-delà de leur valeur sociale, symbolique et culturelle à préserver, ils sont construits avec des matériaux naturels locaux, selon des méthodes traditionnelles adaptées à leur environnement et au climat local ; le bâti ancien est un patrimoine commun à tous, d'où la nécessité de le préserver. »



Construite dans le plus pur esprit des cottages anglais par l'architecte Lucien Bechmann, la propriété des Quatre Vents est constituée de façades de briques pleines et apparentes et de pans de bois à l'étage. Elle offre comme particularité son nombre conséquent de façades (12), sans distinction d'orientation, et une implantation de biais sur un parc mis en valeur par le parti pris « cottage ».



De nouvelles règles pour un développement urbain durable

Véritable poumon vert de la Ville et emblématique de son identité, la zone pavillonnaire de Garches couvre près de 60% de son territoire : la parcellisation des propriétés, rendue possible par la loi ALUR de 2014, a favorisé depuis la réalisation de projets immobiliers.



© photo@ectm.fr



Grâce à la modification du PLU votée en juin dernier, les règles d'urbanisme ont été durcies avec la diminution de la hauteur des constructions neuves, une baisse de l'emprise au sol et le renforcement du coefficient de pleine terre qui atteint désormais plus de 65%.

« Cette mesure, couplée à l'impératif de développer davantage les espaces végétalisés, a non seulement pour effet de garantir la perméabilisation des sols, mais encore d'entraîner une diminution du bâti. En effet, l'augmentation du coefficient de pleine terre limite les possibilités de construction de parkings souterrains et entraîne, de fait, la réduction des droits à construire », explique Béatrice Bodin, maire-adjointe à l'Urbanisme au Développement durable et au Patrimoine. « Il s'agit de

mieux anticiper les aléas climatiques, plus nombreux que par le passé, notamment les conséquences des épisodes pluvieux, d'éviter les îlots de chaleur et de réintégrer la nature en ville. La Commune a aussi engagé la déminéralisation d'un certain nombre d'espaces bitumés, comme les cours d'école. »

Même souci de durabilité, enfin, au plan architectural : « tout projet d'urbanisme est étudié par la Ville dans le souci de sa meilleure insertion possible afin de respecter l'identité de Garches, avec une exigence particulière sur la qualité des façades », conclut Béatrice Bodin.



La nature en ville Priorité à l'éco-pâturage !

Garches a mis en place l'éco-pâturage, en partenariat avec la société Écomouton. Deux brebis et un bélier ont ainsi fait leur apparition au Domaine des Quatre Vents le 21 décembre dernier, ainsi que deux béliers sur le talus de Ramon. Pour rappel, une première expérience réussie d'éco-pâturage avait déjà été mise en place à la Cité Poincaré, à l'initiative du bailleur social francilien Érigere en juillet 2019.

« Ces animaux ont été installés sur les parcelles de la Ville pour participer à l'entretien des espaces verts difficilement accessibles. Au-delà de leur impact sur l'environnement, les moutons présentent également un intérêt pédagogique pour les enfants ; la Ville organisera d'ailleurs prochainement des actions en ce sens », souligne Béatrice Bodin, maire-adjoint à l'Urbanisme et au Développement durable.

Élevés pour l'éco-pâturage, ces moutons disposent d'un abri et d'un abreuvoir. Un berger expérimenté, de la société Écomouton, leur rend régulièrement visite pour veiller à leur bonne santé.

Éco-pâturage : des avantages multiples

- Entretien des espaces verts et réduction des coûts.
- Démarche éco-responsable en faveur de la biodiversité et enrichissement des sols.
- Vertu pédagogique pour les enfants.

© Adobe Stock.com

Les Jardins Potagers de Ramon : à l'heure de l'écologie urbaine

Créée en mars 2020, l'association des Jardins Potagers de Ramon joue pleinement son rôle : « ce jardin potager participatif, écologique et intergénérationnel constitue un espace de convivialité qui rassemble actuellement 24 familles du quartier autour des valeurs de l'écologie urbaine et du développement durable », soulignent Julie Chapelet et Émilie Briand, à l'origine de cette initiative. Ce projet a été initié dans le cadre du 1^{er} budget participatif lancé par la Ville en 2019, qui a mis à la disposition de l'association le terrain situé le long de la promenade entre les rues du Docteur Debat et des Suisses.

L'adhésion, (20 € par an et par famille), donne un accès illimité aux parcelles. Cette structure présente également un intérêt pédagogique, à travers des sessions sur la découverte du potager pour les élèves de l'école Ramon et des ateliers thématiques (compost, maison à insectes, concours de citrouilles à Halloween, décorations de Noël au naturel, etc.) pour tous les Garchois.

 lespotagersderamon@gmail.com
Facebook : LesjardinsPotagersderamon



"Une naissance, un arbre" la Ville s'engage pour les générations futures



Conformément à son engagement, la Municipalité a décidé qu'un arbre sera planté dans la commune pour chaque nouveau-né. Une initiative qui contribue à la régénération de la couverture arborée de la commune : 150 arbres devraient être mis en terre chaque année.



Des variétés d'arbres moins connues à Garches ont été sélectionnées (érable boule, savonnier de Chine, cerisier du Japon, arbre de Judée, etc).

Ainsi, la petite Ella Jonkierre, 1^{er} bébé garchois de l'année, aura prochainement « son » arbre dans le parc de la Mairie.

Si les parents disposent d'un jardin, la Ville leur offrira un arbre qu'ils planteront à leur domicile. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la candidature de Garches à la 2^e édition du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France (*lire page 19*).

la Ville protège son patrimoine arboré

Notre patrimoine vert est l'objet de toutes les attentions : suite à une étude de l'ASEVE (Association pour la Sauvegarde des Espaces Verts et de l'Environnement) et de l'association Espaces en 2014, 950 arbres ont été recensés, dont 200 sont classés remarquables et protégés.

➔ **Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?**
Il remplit 5 critères, explique Bruno Guerra, conseiller municipal aux Espaces verts : « ses dimensions, son âge (souvent plus d'un siècle), son caractère historique, sa rareté botanique et son port particulièrement élégant ou pittoresque. »

➔ **Où les trouver ?**
Au parc Jacques Chirac devant la mairie, par exemple : le cyprès chauve de Louisiane au port penché majestueux, ou le séquoia, toujours vert avec son houppier généreux touchant le sol.

➔ **Une nouvelle procédure pour les abattages d'arbres dans les espaces privés**
Depuis mars 2020, pour tout abattage d'arbre dans les espaces privés, une demande doit être effectuée auprès du service Urbanisme : urbanisme3@mairie-de-garches.fr et soumise à un examen in situ par Bruno Guerra. Si les conditions sont remplies, la coupe sera autorisée.

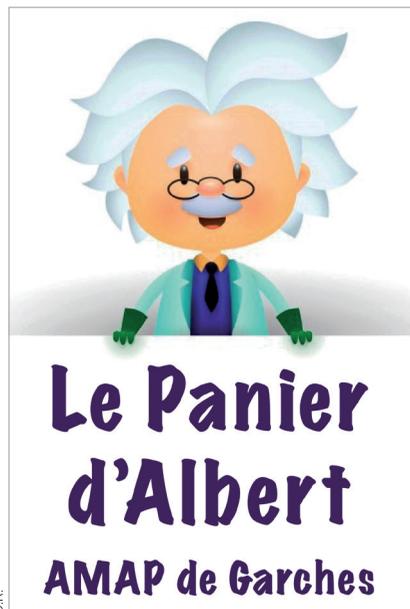


Biodiversité : Garches s'engage

L'année 2021 se place sous le signe de la biodiversité avec la COP 15 et le Congrès Mondial de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature. « À l'échelle planétaire, l'alerte est lancée : nous vivons la 6^e extinction des espèces. Les Villes peuvent et doivent contribuer à les préserver » souligne Patricia Savin, conseillère municipale déléguée au Développement durable. « Garches va donc s'investir dans le dispositif « Territoire Engagé pour la Nature », initiative qui valorise l'ensemble de nos actions en faveur de la biodiversité ».



Consommer mieux en soutenant les producteurs locaux



D.R.

Le désir de consommer autrement et de s'orienter vers un modèle plus équitable et plus durable se fait davantage sentir. Favoriser les circuits courts et locaux est devenu une priorité pour la Municipalité qui soutient deux nouveaux services alimentaires, le Panier d'Albert AMAP de Garches et La Ruche Qui Dit Oui !



D.R.

Avec le Panier d'Albert AMAP de Garches,

le client achète par avance, pour un an, une part de la production d'un agriculteur (fruits et légumes) pour 20€ par semaine (10€ le ½ panier). Les livraisons ont lieu le jeudi de 18h à 19h30 (de 16h à 17h30 pendant le couvre-feu) au 1 rue de l'Abreuvoir. « *Notre philosophie, c'est de permettre aux Garchois de manger des produits bio locaux, frais et de saison, provenant de producteurs attentifs à leur impact sur l'environnement mais aussi de créer un véritable lien social entre les AMAPien(nes) et le monde agricole* », souligne Sylvain, dit « BozArt », président de l'association.

Renseignements : 06 62 72 42 66

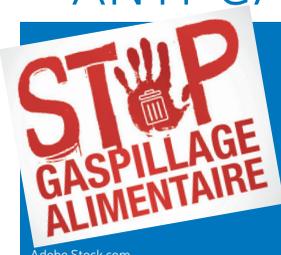
➔ panierdalbert@gmail.com

Avec l'association La Ruche Qui Dit Oui,

les commandes de produits fermiers locaux s'effectuent en ligne. Chaque semaine, les producteurs proposent des produits de saison que les clients récupèrent le mercredi de 17h30 à 19h (de 16h à 17h30/17h45 pendant le couvre-feu), au 1 rue de l'Abreuvoir. La prise de commande est libre, sans engagement, ni abonnement. « *Nous avons ouvert la Ruche de Garches pour toutes les personnes qui souhaitent entretenir une relation équitable avec les producteurs, être attentifs à la qualité de leur alimentation, à la réduction des déchets... Actuellement, 400 familles de Garches et des environs, ont rejoint notre mouvement citoyen* » soulignent Nathalie Tupin et Christine Lafage coresponsables de la Ruche de Garches.

➔ www.laruchequiditoui.fr

ANTI-GASPILLAGE : une priorité pour Garches



Adobe Stock.com

Grâce à la mise en place, en septembre 2019, de tables de débarrassage et de tri des biodéchets dans les selfs des écoles Pasteur et Ramon, pas moins d'une quinzaine de tonnes de biodéchets ont ainsi pu être récupérées grâce au tri des élèves puis transportées vers une plate-forme de compostage ou une usine de méthanisation permettant la production d'électricité et d'engrais.



Des commerces vertueux

Des coiffeurs inven'tifs...

Favoriser l'économie circulaire en recyclant les cheveux. C'est ce que fait désormais Patricia Drappier, responsable du salon de coiffure Parenthèse 229. « Par un acte simple qui ne coûte rien aux clients, nous devenons de véritables éco-citoyens en protégeant notre planète et les océans. » Les cheveux coupés servent à fabriquer des filtres anti-pollution contre les hydrocarbures ou sont utilisés comme fertilisant et isolant.

➔ www.coiffeurs-justes.com



Un pressing Saint Louis 100% vert

Au pressing Saint-Louis, 5 rue de l'église, entièrement refait à neuf, même credo : le respect de l'environnement. Grâce à l'achat de nouvelles machines non polluantes le nettoyage y est entièrement écologique. Même exigence de qualité pour les autres prestations : le nettoyage et le repassage à la main sont entièrement réalisés sur site, avec en prime un service de livraison.



La Ressourcerie le Cercle : valoriser ses déchets

L'association mène régulièrement à Garches des actions de sensibilisation à la réduction et à la valorisation des déchets. Après la collecte, le tri et la valorisation, les objets sont vendus à prix solidaire dans les boutiques de Nanterre et de Rueil-Malmaison, en ligne ou donnés à des associations. En 2019, sur 282 tonnes d'objets collectés, 260 tonnes ont été valorisées et le restant a été recyclé.

➔ www.lecercle-ressourcerie.com

De nouvelles bornes de collecte pour vêtements

À la demande de la Ville, l'association le Relais Val-de-Seine va renouveler ses bornes de collecte de vêtements. Désormais accessibles aux personnes handicapées, elles seront aussi plus nombreuses (bientôt 7 bornes). Les textiles collectés sont envoyés au centre de tri du Relais puis revendus dans les 7 friperies solidaires Ding Fring d'Île-de-France, transformés en isolant, en nouveaux tissus ou encore coupés en chiffons pour l'industrie. Points de collecte : parkings du 25 rue de Lorraine, du 61 rue de Suresnes et du 102, bd R. Poincaré.

➔ www.lerelais.org



© Adobe Stock.com

Centre de vaccination Covid-19 : Garches relève le défi !

À l'initiative du maire, Jeanne Bécart, la Ville, retenue grâce à son très bon dossier de candidature, a ouvert le 18 janvier son centre de vaccination ambulatoire.

“ Je remercie nos services pour leur engagement ainsi que les professionnels de santé, en activité ou à la retraite, et tous les volontaires, qui ont répondu nombreux à notre appel, sans oublier la Croix Rouge et la Protection Civile ! », a souligné Jeanne Bécart lors de l'ouverture du centre en présence de Bertrand Oliviero, 1^{er} maire adjoint à la Santé, et du Docteur Benjamin Davido, infectiologue à l'hôpital Raymond-Poincaré, admiratif de l'organisation mise en place : « Ce centre fait plaisir à voir, car il faut vacciner le plus grand nombre. C'est une très bonne chose de permettre aux mairies de nous aider ; la vaccination est une mission de santé publique qu'il faut délocaliser hors les murs de l'hôpital, comme c'est déjà le cas pour de nombreux dépistages, pour le recentrer sur sa vocation première : soigner les malades. ”

Le Docteur Richard Bertrandon, médecin référent, se réjouit aussi de l'efficacité du dispositif désormais opérationnel pour les deuxièmes injections : « Ce centre, accessible aux personnes handicapées, est très bien géré grâce à un esprit d'équipe et à l'implication de chacun, notamment de sa référente, Patricia Piquet. »



Docteur Benjamin Davido,
Infectiologue à l'hôpital Raymond-Poincaré

Jeanne Bécart,
Maire de Garches



SOCIAL : LE BUS SANTÉ FEMMES LE 24 MARS À GARCHES

Le Bus itinérant Santé Femmes sera de passage à Garches le mercredi 24 mars de 10h à 17h, parking en face de l'entrée de la médiathèque.



Accessible gratuitement, ce dispositif mis en place par l'Institut des Hauts-de-Seine, permet aux femmes isolées de rompre leur solitude en créant du lien social. Au programme : accueil, orientation, dépistages (visuel, cholestérol...), entretiens individuels avec des professionnels (médecin, psychologue, travailleur social...).



www.institut-hauts-de-seine.org
CCAS : 01 47 95 66 51 ou 66 50.



Calendrier	
1 ^{er} au 31 mars	Dépôt des projets par les Garchois
1 ^{er} au 15 avril	Instruction par les services
16 au 30 avril	Sélection des projets
1 ^{er} au 16 mai	Présentation des projets sur une plate-forme numérique dédiée et début des votes
17 mai	Sélection des lauréats
18 mai au 31 décembre	Réalisation des projets

2^e édition du budget participatif de la Ville : les Garchois à la manœuvre !

La 2^e édition du budget participatif de la Ville a été votée au conseil municipal du 10 février dernier. Outil au service de la démocratie citoyenne, il met à disposition une partie du budget d'investissement de la Ville, 50 000 €, au profit de projets conçus par des citoyens pour améliorer leur cadre de vie (aménagement de l'espace urbain, nature en ville, modes de circulation douce, projets de solidarité...). Ce budget participatif repose sur 3 valeurs essentielles : la citoyenneté, l'intérêt général et l'équilibre territorial, chaque quartier devant être représenté.

+ POUR EN SAVOIR PLUS
www.ville-garches.fr

Budget participatif écologique de la Région Île-de-France : Votez pour Garches !

Cinq projets garchois ont été retenus : pour qu'ils puissent rapidement se concrétiser, mobilisez-vous en votant et en faisant voter autour de vous, car seuls les projets plebiscités par les franciliens seront financés par la Région.

+ POUR EN SAVOIR PLUS
www.ville-garches.fr

 Mise en place de tables de tri avec pesée pour les déchets alimentaires dans les restaurants scolaires

 Installation de nichoirs et hôtels à insectes

 Création d'une futaie urbaine en cœur de ville

 Opération une naissance, un arbre

 Aménagement de cours de récréation écologiques



Garches, ville sportive

Des séances de remise en forme gratuites !

Envie de pratiquer du sport en plein air et en toute convivialité ? Rendez-vous dans le Parc Jacques Chirac devant la Mairie, tous les samedis de 10h à 12h. A l'initiative de la Ville, ces séances de fitness gratuites, dispensées par des professeurs expérimentés, sont accessibles aux Garchois à partir de 16 ans, sans inscription préalable.



Paroles de Garchoises...



Sandrine L :

« C'est une très bonne idée de la Mairie, un vrai plus pour le moral, qui permet dans cette période si particulière de rompre l'isolement tout en entretenant notre forme. »



Agnès M :

« C'est très motivant de se retrouver en groupe ! Les professeurs sont dynamiques et proposent des séances variées qui tiennent compte de tous les niveaux. »

Garches candidate au Label « Ville Active & Sportive »

Forte de sa politique dynamique en faveur du sport, notre Ville a déposé sa candidature pour obtenir le label « Ville Active & Sportive » délivré pour 3 ans par le Conseil national des villes actives et sportives. Placé sous le haut patronage du Ministère, ce label distingue les communes qui développent des politiques volontaristes pour

Ville
Active & Sportive

promouvoir le sport sous toutes ses formes et le rendre accessible au plus grand public. « Garches rejoindrait ainsi un réseau de 440 villes labellisées ce qui récompenserait le remarquable travail fourni avec les associations sportives qui rassemblent près de 5 000 adhérents », souligne Thierry Koch-Chevalier, maire-adjoint aux Sports.



SOP Semaine Olympique et Paralympique

Du 1^{er} au 6 février les écoles élémentaires de Garches, l'accueil de loisirs des Quatre Vents et le service des Sports ont proposé aux élèves des ateliers de sensibilisation au handicap ainsi qu'aux valeurs sportives et olympiques. Football, balle aux prisonniers, parcours en binôme, les élèves ont été mis en situation de normalité puis de handicap pour leur permettre de mesurer les difficultés à surmonter.



D.R.

Claude Bolling et Garches : une histoire d'amour

Arrivé à Garches, en 1976, avec sa femme, Irène, et ses deux enfants, Claude Bolling tombe sous le charme de la ville. « *Claude aimait Garches. Il s'y est d'ailleurs investi comme conseiller municipal dans le premier mandat de Jacques Gautier. Nous n'oublierons pas les représentations de son Big Band qui ont enflammé les soirées du centre culturel. Quand il était au piano, on ne pouvait plus l'arrêter ! C'était un homme chaleureux, d'une grande générosité* », souligne Jeanne Bécart. « *Garches lui rendra hommage dès que les conditions sanitaires le permettront. Le Big Band y sera associé mais aussi le monde du cinéma et des variétés. Nous y travaillons avec David et Alexandre, ses fils* », ajoute le Maire.

Il repose désormais dans le cimetière de la Ville qu'il a tant aimée.

Claude Bolling : Adieu l'artiste !

Le Garchois Claude Bolling s'est éteint le 29 décembre dernier à l'âge de 90 ans. Pianiste, jazzman, compositeur, arrangeur, chef d'orchestre... C'est une figure emblématique de la musique du XX^e siècle et une véritable icône outre-Atlantique qui a disparu.

Une vie consacrée à la musique

Enfant prodige, il forme et dirige son premier orchestre à 16 ans, avant de créer, en 1956, son célèbre « Big Band ». Un orchestre qui a fêté ses 60 ans de carrière en 2016 et continue à se produire. Il reste une référence par sa longévité, la qualité de ses musiciens, son répertoire et son succès à l'international. Claude Bolling est aussi l'inventeur de la crossover music qui marie trio de jazz et soliste classique, associant des artistes internationaux tels Alexandre Lagoya, Jean-Pierre Rampal, Maurice André ou Yo-Yo Ma.

Dans les années 60, Boris Vian lui ouvre les portes de la variété et il travaille pour de nombreuses vedettes : Brigitte Bardot, Sacha Distel, Juliette Gréco, Henri Salvador... Il fonde un groupe féminin yéyé, Les Parisiennes, connu notamment pour son célèbre "Il fait trop beau pour travailler".

Claude Bolling consacra également son talent de compositeur à la musique d'une centaine de films parmi lesquels, Les brigades du Tigre, Borsalino, Lucky Luke, ou Le Magnifique.



D.R.

Bataille de Buzenval un peu d'histoire

150^e anniversaire

Jeanne Bécart, maire de Garches, Guillaume Troullier, président de l'Union Nationale des Combattants et Jean-Pierre Didrit, président du Souvenir Français de Rueil-Malmaison, ont déposé une gerbe à la stèle de la rue du 19 Janvier, en présence de Thierry Koch-Chevalier, maire-adjoint au Devoir de mémoire et au Monde combattant, de Jacques Gautier, maire honoraire et de nombreux élus. Une exposition éphémère conçue pour l'occasion y retraçait les étapes de cette bataille.



D.R

La guerre en héritage

Après la défaite de Sedan dans la guerre franco-allemande de 1870-1871, les armées allemandes et leurs alliés prussiens envahissent la France et encerclent Paris. Dans un dernier effort, une ultime sortie est effectuée le 19 janvier avec près de 90 000 hommes sous le commandement du général Trochu, en direction de Saint-Cloud, Garches et Buzenval pour rompre les lignes allemandes et menacer Versailles où est installé l'état-major ennemi. Théâtre de combats acharnés, le hameau de Buzenval voit la capitulation de l'armée française le 19 janvier 1871. Cette bataille a coûté la vie à 4 070 Français, parmi lesquels, le colonel de Rochebrune, le peintre Henri Regnault, Prix de Rome, âgé de 27 ans et Gustave Lambert, jeune ingénieur, dont trois de nos rues honorent la mémoire. L'Armistice est signé à Versailles le 28 janvier 1871.

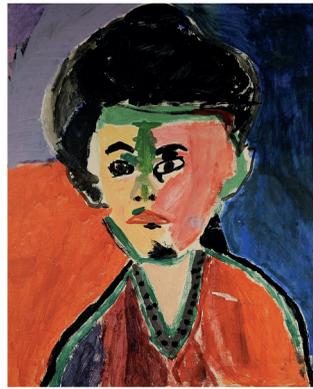
Garches, vainqueur du 1^{er} Hackathon des territoires, anticipe pour l'avenir



Pari gagné ! Garches a remporté, avec son binôme, la Ville de Rueil-Malmaison, la 1^{ère} édition du Hackathon des territoires, les 1^{er} et 2 décembre derniers, autour de la thématique " Anticiper et piloter les crises grâce aux données publiques locales ". Les deux représentants de la Ville pour ce challenge, Solène Allanic, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et Antoine Legrand, directeur informatique de la mairie, ont été récompensés le mardi 9 février lors d'une cérémonie en visioconférence en présence de Jeanne Bécart, maire de Garches, de Stéphane Beaudet, président de l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF), à l'origine du concours, et des autres équipes primées.



Notre ville
gauche, acrylique, craie, collage,
Oumar, Aaron, William, Kaïs, Matéo
9 ans



Femme au chapeau
acrylique
Younès
10 ans



Arlequin tirant la langue
Acrylique
Alicia
9 ans



la Tour Eiffel a déménagé à la montagne
acrylique, craie, collage,
Cheick-Oumar, Sajad, Khalil,
Mathis
10, 10 et 11 ans

Dedans Dehors : le talent des élèves de l'EREA Jacques Brel à l'affiche

Une trentaine d'enfants handicapés de l'EREA Jacques Brel, au sein de l'hôpital Raymond-Poincaré, ont participé au projet artistique Dedans Dehors lancé par la Ville. Ces élèves âgés de 3 à 11 ans, encadrés par leur professeur Audrey Delorme, ont su exprimer leurs émotions en se nourrissant de références artistiques. Vous pouvez admirer l'étendue de leur talent dans l'exposition de leurs œuvres sur les panneaux d'affichage de la Ville depuis fin décembre. Ce rendez-vous culturel expose également les œuvres d'autres artistes garchois, amateurs ou professionnels qui restituent leur expérience du premier confinement.

Bien vivre ensemble à l'école : **stop à la violence !**

Pour que l'école reste le lieu d'apprentissage, creuset de la République, la municipalité, en soutien des équipes enseignantes, multiplie les actions pour lutter contre les phénomènes de violence à l'école, véritables fléaux de notre société. Ainsi, la semaine de la laïcité a été l'occasion de nombreux ateliers proposés aux élèves. Toutes les écoles comme le collège Bergson bénéficient également de l'intervention de l'officier de prévention de la Police nationale, Franck Vallée sur des thématiques variées : utilisation d'Internet et des réseaux sociaux, droits et devoirs des citoyens, rappel à la loi..., comme cela a été le cas pour les CM1 et les CM2 de Pasteur A les 14 et 15 janvier derniers. Enfin, dernier dispositif, l'intervention de l'association Actum, composée de lycéens habitués à intervenir auprès des élèves sur le harcèlement scolaire, au travers d'une vidéo suivie d'un atelier pratique et d'un temps d'échanges. Cette association est déjà intervenue en 2019 au centre culturel, au cours d'un débat animé par le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles 92, à la suite de la projection d'un film : **Marion, 13 ans pour toujours.**





THIERRY MARI

TRANSFORMER MAIS PRÉSERVER GARCHES

Avons-nous tiré les enseignements de la crise sanitaire mondiale que nous traversons depuis bientôt une année ?

Les initiatives que la Ville a dû prendre pour la traverser, comme la création d'une manufacture de masques dans le gymnase Yves Bodin ou l'organisation d'un centre de vaccination au sein de notre médiathèque nous confirment qu'il n'en est rien.

Ce constat met en exergue une société qui peine toujours autant à faire évoluer son modèle pour relever les défis environnementaux, sociaux et économiques mais aussi l'urgence de la mise en place d'une gouvernance basée sur de nouvelles valeurs. C'est pourquoi la nouvelle municipalité a, dès le début de la mandature, inscrit la ville de Garches dans la dynamique des transitions nécessaires pour lui permettre de s'inscrire dans la construction d'un avenir conservateur de ses valeurs, responsable de l'environnement mais aussi progressiste afin d'être toujours contemporain des besoins des Garchois.

Garches doit s'inscrire dans la **transition énergétique et écologique** pour préserver et améliorer son cadre de vie. Il est donc nécessaire de réduire notre empreinte carbone en optimisant la consommation énergétique des infrastructures et bâtiments communaux, en favorisant la mobilité douce sur notre territoire et en optimisant le tri sélectif et le recyclage de nos déchets.

De nombreux projets qui seront largement subventionnés par les dispositifs de partenariats financiers avec le Département, la Région et l'État dans le cadre du plan de relance sont en cours comme le plan vélo, la mise en place de bornes de recharges pour les véhicules électriques, la navette électrique qui traversera le parc de Saint-Cloud ou encore le plan lumière qui vise à réduire la consommation de l'éclairage public et optimiser son pilotage.

Garches doit aussi s'inscrire dans la **transition numérique** afin de capitaliser sur les technologies digitales pour optimiser la qualité de nos services publics, l'enseignement dans les écoles communales, la communication des informations communales mais aussi garantir l'accès aux réseaux haut débit fixes et mobiles sur l'ensemble de la commune pour faciliter le télé travail.

Au-delà de ces transitions engagées et volontaires, Garches subit aussi actuellement les transformations liées à la construction des projets immobiliers autorisés avant 2019. Nous accompagnons ces transformations afin de garantir la tranquillité et la sécurité publique et de minimiser les nuisances associées par la mise en place d'une communication permanente avec les constructeurs et la présence de notre brigade Prévention sécurité sur les chantiers.

Enfin, il est important de souligner que les transitions nécessaires évoquées n'auront de sens et d'impact sans l'implication de chacun d'entre nous car Garches, C'est vous !

Thierry MARI, 3^e maire-adjoint, délégué à l'Espace public, à la Transition énergétique, à la Mobilité et au Numérique
thierry.mari@garches.fr



DR

Garches  c'est vous

JACQUES MARILOSSIAN

Chers Garchois,

En ce 22 janvier 2021, des restrictions liées à la situation sanitaire sont toujours en vigueur, notamment le couvre-feu à 18h00. Je mesure à quel point cette mesure est contraignante pour l'organisation de nos vies quotidiennes.

Source d'espoir, la campagne de vaccination a débuté fin décembre selon une stratégie claire visant à protéger en priorité les personnes les plus vulnérables face à la Covid-19.

Pour le moment, la France, comme ses voisins européens, ne dispose que d'un nombre limité de doses, lié à la production du seul vaccin disponible. Les vaccinations (2 injections) au premier trimestre seront donc « sous tension », ce qui constitue une contrainte supplémentaire pour les autorités en charge de la campagne.

Naturellement, je comprends l'impatience des personnes ne parvenant pas à obtenir un rendez-vous. Je soutiens et je partage leur volonté de se faire vacciner.

Par contre, je déplore les polémiques politiciennes visant à instrumentaliser la campagne de vaccination dont la montée en puissance est progressive mais certaine. Si les livraisons prévues se confirment, nous espérons que 70% des Français seront vaccinés avant le mois de juillet.

Ce n'est que par une mobilisation collective et sereine que nous pourrions mener à bien cette opération et retrouver une vie normale. Je salue ainsi l'initiative de la Mairie de Garches qui a ouvert un centre de vaccination à la Médiathèque.

Pendant ce temps, l'action de la majorité présidentielle porte ses fruits. Quelques exemples : à Garches 3624 foyers ont réalisé une économie moyenne de 693 euros en 2020 grâce à la suppression de la taxe d'habitation (pour les autres foyers, une première baisse de 30% sera appliquée cette année) ; la réforme du 100% santé (« reste à charge zéro ») est dorénavant pleinement effective pour les corrections optiques, dentaires et auditives ; de nombreux produits plastiques à usage unique sont désormais interdits.

Je reste à votre écoute et à votre service.

Jacques MARILOSSIAN

Député des Hauts-de-Seine

Jacques.marilossian@assemblee-nationale.fr



DR

UTILE POUR GARCHES

LA POLICE MUNICIPALE C'EST UTILE POUR GARCHES

Rappelez-vous, il y a un an, la campagne des élections municipales.

Notre équipe souhaitait l'installation rapide d'une Police Municipale dans notre Ville.

Mme Bécart et ses colistiers étaient absolument contre avec deux arguments :

- Il n'y a pas de problème de sécurité à Garches.
- Le projet n'est pas financièrement réalisable.

En ce début d'année, à travers une vidéo et un article dans le Bulletin Municipal, SURPRISE, on nous promet une Police Municipale pour la fin de l'année !

Qu'en conclure ? Mme Bécart et sa majorité ne nous ont pas dit la vérité ou ils ont changé d'avis.

La transparence et la vérité, valeurs portées par Utile Pour Garches, ne sont pas partagées par tous les élus.

Cette décision, si elle se réalise et nous serons vigilants, est une bonne nouvelle car la majorité municipale reprend un axe fort de notre campagne.

Nous encourageons Mme Bécart et son équipe à se plonger dans notre programme car il y a encore beaucoup de bonnes idées pour améliorer la vie des Garchois.

Pour votre information, les ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) qui viennent d'arriver sont habilités à verbaliser mais ne s'occupent pas de Sécurité Publique.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter et à nous soutenir, nous vous en remercions.

Il est difficile d'aborder tous les thèmes qui vous intéressent dans cette tribune qui paraît tous les deux/trois mois.

Alors rejoignez-nous, ainsi nous serons plus nombreux et plus forts pour échanger et porter votre voix.

Merci à Natalia ABELLA qui quitte le Conseil municipal pour des raisons familiales et professionnelles.

Bienvenue à Laurence DERMAGNE, ancienne Conseillère municipale, qui rejoint notre groupe.

Bonne santé à tous.

QUE 2021 SOIT UNE ANNÉE UTILE !

Vos élus Utile Pour Garches :

Yves MENEL, Sylvie BOSSET, Laurence DERMAGNE, Yann BURSTEIN



D.R.

elus.utilepourgarches@gmail.com



GARCHES AUTREMENT

Lors des séances du Conseil municipal, nous nous efforçons d'expliquer nos votes et de prendre position sur les sujets importants pour notre Ville. Il est anormal que les trois derniers comptes-rendus mis en ligne sur le site de la Ville ne contiennent pas les interventions des groupes d'opposition dont la parole est ainsi escamotée.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE

Nous avons voté CONTRE l'augmentation de 1,5 % de l'ensemble des tarifs des prestations périscolaires. Dans le contexte de crise sanitaire qui fragilise certaines familles, nous avons jugé cette augmentation malvenue. En outre, avec le système actuel, près de 60 % des familles sont au tarif plafond. C'est l'ensemble du système qu'il faut revoir pour y introduire plus de progressivité.

Nous avons également voté CONTRE la convention définissant la contribution de la Ville au fonctionnement des écoles privées de Garches. Cette contribution est obligatoire mais nous jugeons trop élevés les montants par élève servant au calcul de cette subvention.

LA ZFE (ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS)

Afin de lutter contre la pollution de l'air et ses conséquences néfastes pour la santé, la Métropole du Grand Paris (MGP) a instauré une ZFE regroupant les communes situées à l'intérieur du périmètre de l'A86. Au sein de cet espace les véhicules crit'air 5 sont interdits de circuler depuis le 1er juillet

2019, les crit'air 4 le seront au 1^{er} juillet 2021 et ainsi de suite, l'objectif étant de n'avoir plus que des véhicules propres en 2030.

L'objectif n'est pas de faire de la MGP une zone sans voiture mais d'accélérer le renouvellement du parc de véhicules et d'en éliminer progressivement les plus polluants. Selon le type de véhicule acheté, des aides financières peuvent être obtenues. Cependant le reste à payer est souvent très élevé, trop en tout cas pour des foyers aux revenus modestes.

Si l'on veut réussir la transition écologique, dont tout le monde comprend la nécessité et l'urgence, il convient qu'elle soit socialement juste. C'est pourquoi il est impératif qu'en complément de la MGP, l'État, la Région Île-de-France et le Département mettent en œuvre des mesures pour la rendre supportable par tous.

Nous souhaitons que la Ville s'engage, si possible avec les autres communes de POLD, pour analyser précisément les conséquences de la ZFE et relayer auprès de l'État, de la Région et du Département les demandes qui s'imposent.

Françoise GUYOT et Philippe HERZOG



D.R.

garches.autrement@gmail.com

 garchesautrement

NAISSANCES

Novembre Joana GONÇALVES RIBEIRO • Nour SAFOUX • Soan OUARDI • Louay LANGAR • Béatrice BALAN • Yasmine MSADDAK • Théa FORSANS DJOGASEVIC • Robin FRESSANGE-DUBOST LALA • Ziyade EDDAHMANI • Rostom TOUBALINE • **Décembre** Ulysse GRIFFON • Téva SANQUER LASSEIGNE • Marwen BEN ZINA • Olivia TRAVES • Naïm MOREL • Raphaël ROUAS • Amaya SAGEAU • Achille POTTIER • Jack BOIRON • Léa LEVRIER • Ariane BABILLIOT • Charlotte GUGA • Manon MATHIAN • **Janvier** Ella JONKIERRE • Maxence BRETON • Olam HAKOURA • Adam HADJ SAID • Mia LOPES • Wijdane KREIFA • Charles TIERCELIN THOMASSIN • Léonie BOUMENDIL • Esther SMADJA • Côme BOUQUIN

MARIAGES

Décembre Guillaume GEYER et Marta AZCARATE RODRIGUEZ • Alejandro LONDONO KERGUELEN et Caroline BRIÈRE • **Janvier** Jean-François SELLIER et Marilynne HODÉ

DÉCÈS

Novembre Renée TROUILLAS, veuve PERNET, 95 ans • Serge SADLER, 75 ans • Misako TOYOFUKU, 45 ans • Françoise DESPRUNIÉE, veuve SCHERRER, 94 ans • Geneviève TIBOR, veuve AUVITY, 96 ans • Pierrette CHATARD, veuve ROUVIER, 87 ans • Jean-Claude DEBERGUE, 80 ans • Germaine FAUVEAU, veuve CHENEVEZ, 93 ans • Denise ROUSSEAU, veuve RAGIL, 94 ans • **Décembre** Caroline GAMBLIN, 64 ans • Isabelle DANTON, 56 ans • Madeleine STREICHER, veuve TAVAINÉ, 96 ans • Andrée POUTREL, 80 ans • Monique de NEYER, veuve MASSART, 95 ans • Monique do CANTO de FARIA e MAIA, 97 ans • Jean-Christophe WILLIAME, 55 ans • Françoise PAUTONNIER, épouse BATH, 87 ans • Claude BOLLING, 90 ans • Jeannine LEFEBVRE, 96 ans • **Janvier** Béatrice LATOUR, 60 ans • Louis LE ROUILLÉ, 89 ans • Anne RENAUD, veuve BALDASSINI, 94 ans • Pascal FRIBOULET, 45 ans • Patrick TISSANDIÉ, 73 ans • Gilbert ANTHOUARD, 86 ans • Jeannette JASON, 97 ans • Maurice RÉMY, 80 ans, Pierre PEYRÉ, 94 ans • Janine FÉRÉ, veuve KESBY, 93 ans

Bonne retraite aux inséparables : Madeleine et Christian Boutet



Jamais l'un sans l'autre, Madeleine et Christian Boutet, 60 ans de mariage et 20 ans d'un bénévolat en mairie qui s'est achevé par une retraite bien méritée.

Pendant deux décennies, ce duo devenu une véritable figure locale, s'est consacré, entouré d'une armée de bénévoles, à des générations de petits Garchois lors des festivités de Noël, Madeleine

en hôtesse d'accueil, Christian en Père Noël ! Des années plus tard, les enfants, devenus grands, se remémorent ces moments forts avec émotion.

Au-delà de ce rendez-vous annuel, Madeleine et Christian Boutet, ce fut aussi un engagement toute l'année envers la Ville et les Garchois pour prêter main forte à de multiples occasions, dont l'accueil des nouveaux arrivants.

« Je tiens à remercier Madeleine et Christian Boutet, pour leur implication et leur dévouement tout au long de ces années au service des Garchois. La Mairie a été leur seconde maison pendant si longtemps. Ils seront toujours les bienvenus ! Je leur souhaite une retraite tout à la fois douce et active, à leur image ! », conclut Jeanne Bécart.

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 7 MARS
Pharmacie Royale
2 rue Royale
92210 Saint-Cloud
> 01 46 02 03 99

DIMANCHE 14 MARS
Pharmacie Dreuille
14 av. de Longchamp
92210 Saint-Cloud
> 01 47 71 26 26

DIMANCHE 21 MARS
Pharmacie de l'Hôtel de Ville
9 av. du Mal Leclerc
92380 Garches
> 01 47 41 00 40

DIMANCHE 28 MARS
Pharmacie des Hauts de Saint-Cloud
86 bd de la République
92210 Saint-Cloud
> 01 46 02 40 95

DIMANCHE 4 AVRIL
Pharmacie Beausoleil
160 bd de la République
92210 Saint-Cloud
> 01 47 71 80 95

LUNDI 5 AVRIL
Pharmacie du golf
161 rue de la Porte Jaune
92380 Garches
> 01 47 01 36 36

DIMANCHE 11 AVRIL
Pharmacie du marché Saint-Louis
12 rue Athime Rué 92380 Garches
> 01 47 41 00 11

DIMANCHE 18 AVRIL
Pharmacie de l'Étoile
8 av. Salmon Legagneur
92420 Vaucresson
> 01 47 41 18 87

DIMANCHE 25 AVRIL
Pharmacie Moricet Lieubray
42 rue Gounod
92210 Saint-Cloud
> 01 46 02 80 24

Gilles FRETZ EXOTICA

D
E
P
U
I
S

1
9
4
4



P
È
R
E
E
T
F
I
L
S

Fleuriste Garches

Fleuriste depuis 4 générations.

Arrivage de fleurs et plantes françaises de qualité.

Abonnement fleurs particuliers et entreprises.

Facebook et Instagram : [exotica fleuriste](#)

Gilles FRETZ EXOTICA

Artisan Fleuriste



par téléphone

167, Grande Rue
92380 GARCHES

Tél./Fax : 01 47 41 72 82

E-mail: gilles.fretz@free.fr

PROMOFLORA 433 634 84 90 75 14

Service Interflora du lundi au samedi
de 8h30 à 20h30 et le dimanche de 9h à 14h.

Livraison gratuite sur Garches.



Le Floc'h

MAISON DE VENTES



VENTES AUX ENCHÈRES - ESTIMATIONS - INVENTAIRES - PARTAGES - SUCCESSIONS

CALENDRIER DES VENTES

BIJOUX, MONTRES & MODE

Dimanche 14 mars

VINS, CHAMPAGNES, SPIRITUEUX
& ARTS DE LA TABLE

Dimanche 28 mars

DESIGN, ARTS MODERNE
& CONTEMPORAIN

Dimanche 11 avril

TABLEAUX, MOBILIER & OBJETS D'ART

Dimanche 9 mai

MODE - L.J. DIANE VON FÜRSTENBERG

Dimanche 30 mai

BIJOUX, MONTRES & MODE

Dimanche 6 juin

ARTS D'ASIE

Juin 2021

VENTES CLASSIQUES

Les jeudis à 9h30

Pour inclure des lots dans ces ventes,
merci de prendre contact avec l'étude.



Alfred MANESSIER (1911-1993). 38 x 43 cm. 8 000 / 12 000 €

MATINÉES D'ESTIMATIONS GRATUITES

À Saint-Cloud

VINS, CHAMPAGNES & SPIRITUEUX

En présence de M. De Clouet

Mercredi 3 mars de 9h30 à 12h

ARMES ANCIENNES, MILITARIA
& SOUVENIRS HISTORIQUES

En présence de M. Brunel

Mercredi 17 mars de 9h30 à 12h

BIJOUX & MONTRES

En présence de M. Li, gemmologue

Tous les quatrièmes mercredis
du mois de 9h30 à 12h

GÉNÉRALISTES

En présence de Me Le Floc'h

Tous les mercredis de 9h30 à 12h

Nous estimons vos objets à domicile
sur rendez-vous ou sur photos envoyées
à estimations@lefloch-drouot.fr



SOLIDARITÉ GARCHES #COVID19

Garches dit MERCİ

À TOUS CEUX QUI
SE MOBILISENT



POUR LE BON FONCTIONNEMENT
DE SON CENTRE DE VACCINATION.



C'est ici que ça se passe !